

Séance publique du 27 mars 2001

Délibération n° 2001-6426

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Caluire et Cuire

objet : **Acquisition d'une parcelle située 8, rue Pierre Bourgeois et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'immeuble dénommé Le Crystal**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -
Service opérationnel - Subdivision nord

Le Conseil,

Vu le rapport du 13 mars 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Afin de permettre l'élargissement de la rue Pierre Bourgeois à Caluire et Cuire, la Communauté urbaine doit acquérir une bande de terrain nu de 87 mètres carrés dépendant d'un tènement immobilier situé au numéro 8 de cette même voie et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'immeuble dénommé Le Crystal.

Aux termes du projet d'acte qui a été établi, cette acquisition interviendrait à titre gratuit, conformément aux dispositions du permis de construire n° 6903490Z0091 du 19 février 1991 ;

Vu ledit projet d'acte ;

Vu le permis de construire n° 6903490Z0091 du 19 février 1991 ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet d'acte qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense de 4 000 F, à engager pour cette opération et correspondant aux frais d'actes notariés, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,